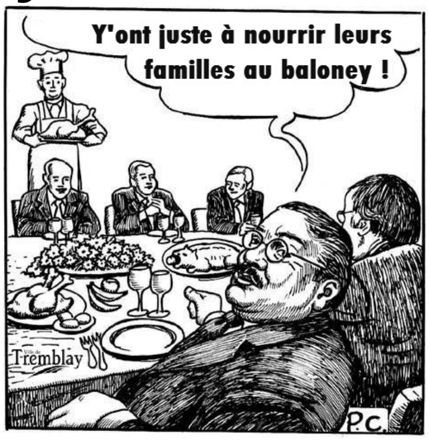
Édition spéciale Lock-out des employé-e-s de garage du Saguenay-Lac Saint-Jean

Cause Commune express
Journal anarchiste www.causecommune.net

Un lock-out pour casser le syndicat

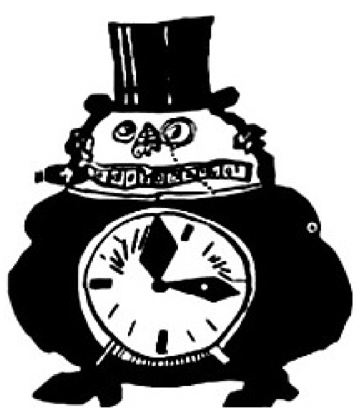
Que ce soit le 21 février ou le 5 mars dernier, il y a 4 mois, 450 employé-e-s de garage, de 25 concessionnaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, se sont buté-e-s à des clôtures et des agents de sécurité à leur arrivée au travail. La convention collective étant échue depuis plusieurs mois, les patrons réservaient une bien mauvaise surprise : un lock-out bien préparé. Une fois de plus, les patrons ont eu le beau jeu! Pour faire plier les salarié-e-s dans les négociations, voir leur imposer une nouvelle convention collective, ils les envoient sur le trottoir et continuent les ventes. Les enjeux contestés dans la convention qu'ils tentent d'imposer touchent principalement : la sous-traitance, le travail des cadres, les horaires et le temps de travail. Ainsi, il ne s'agit pas uniquement d'une perte importante de qualité d'emploi mais aussi de la mise à pied potentielle de 100 employé-e-s.



Depuis le début du conflit, les concessionnaires semblent n'avoir perdu aucune occasion pour piétiner la dignité de la main-d'œuvre de leurs garages. Les négociations n'ont pas avancé d'un brin, le patronat antisyndical préférant judiciariser les syndiqué-e-s pour attaquer leur moral. Et l'appareil judiciaire ne se soucie pas trop qu'ils contournent la loi anti-scabs pour faire faire le travail des employé-e-s en lock-out par des sous-traitants.

On parle de travailleurs et travailleuses qui avaient à cœur leur travail et le faisaient avec minutie. On parle maintenant de lock-outé-e-s pour qui le mythe capitaliste du « bon boss » a volé en éclat ; de lock-outé-e-s qui s'aperçoivent que leurs patrons, beaucoup plus que leur syndicat, sont bien prêts et organisés pour voler toujours davantage du fruit de leur travail. Les patrons ne se contentent évidemment pas de hausses de profits, et même d'années records, sous les termes de la précédente convention collective.

Alors que l'appareil judiciaire fait son maximum pour servir le patronat, le syndicat affilié à la Centrale des Syndicats Démocratiques (CSD) peut compter sur le soutien, bien qu'assez passif, de dizaines de syndicats de la région. À défaut de lignes de piquetage dures, grâce à leur aide, un boycott significatif a pu se mettre en branle. Au-delà des litiges en jeu dans le lock-out, ce n'est pas un tranquille retour au travail qui va mettre un terme à la domination du patron. La dignité ne s'obtient qu'en faisant renverser la vapeur par un véritable rapport de force des exploité-e-s.



Perspective libertaire

On le sait bien ...

Le président de la chambre de commerce du Saguenay a affirmé que le boycott des concessionnaires en lock-out nous ramenait dans les années 70. Autrement dit, que la combativité et la solidarité du mouvement ouvrier et la lutte des classes appartiendraient à un passé révolu depuis des décennies. Les médias, l'idéologie capitaliste dominante et la classe politique disent pareil. Nous, le monde ordinaire, ne voyons pas la même chose!

Il est évident que la solidarité patronale a le vent dans les voiles avec les lock-outs que la région cumule. Les lock-outs sont la contre-offensive patronale au droit de grève pour dicter les conditions de travail. Suivant la tendance, l'État-patron multiplie de son côté les lois spéciales pour casser les grèves. Le système judiciaire n'est pas neutre non plus. Dans le présent conflit, le nombre d'injonctions que les patrons des concessionnaires ont obtenu est complètement ridicule. Il faut le dire, faire interdire des abris de piquetage et limiter à 5 le nombre de piqueteurs et piqueteuses : c'est de l'humiliation. Plus d'une cinquantaine d'outrages au tribunal plus tard, nous devrions naïvement croire que les patrons ne sont pas organisés ; que ce serait de l'avarice que les employé-e-s défendent leurs intérêts?

Au-delà de la provocation, du mépris, des menaces et de la police, il y a l'argent et tout un système basé sur l'exploitation. Pour hausser les profits, la Corporation des concessionnaires de la région avait préparé ce lock-out depuis plus d'un an. Les concessionnaires de la région et de la corporation provinciale ont cotisé à un fonds pour le financer.

(la suite au verso...)

Les barreaux de la légalité



Les patrons campent clairement sur leur position et connaissent très bien les intérêts associés à leur classe sociale. Non seulement font-ils tout leur possible pour s'épauler et tenter d'écraser toute tentative d'indignation de leurs employé-e-s, mais ils possèdent également des armes pour arriver à leur but : la loi, les juges et la police. Les injonctions en sont le meilleur exemple. Il y a aussi l'encadrement du droit de grève. Ce dernier enlève tout rapport de force aux syndiqué-e-s puisqu'ils et elles ne peuvent légalement faire grève que lorsque la convention collective est échue. Pour leur part, les injonctions sont utilisées par les patrons afin de casser toute possibilité pour les syndiqué-e-s d'établir un rapport de force qui leur permettrait de soutirer des gains à l'employeur. Ils emploient le système judiciaire pour faire respecter tous leurs caprices et contourner la loi anti-scab en paix. En se conformant à la loi, qui favorise nettement les patrons, les lock-outé-e-s n'ont que peu de chances de ne pas sortir perdants et perdantes du conflit. Il faut sortir de ce marasme de la légalité.

Quelles sont les options restantes?

Pour établir un réel rapport de force, ils et elles doivent défier la loi, de même que les injonctions. De quelle manière? En tenant de vrais lignes de piquetage pour bloquer l'accès aux lieux de travail (et lieux de vente) et en causant plus de pertes monétaires aux patrons. Le droit de grève ne devrait pas être négociable, les syndiqué-e-s ont toutes les raisons de faire des grèves spontanées même quand les lois ne leur permettent pas. Toutes les façons de faire perdre de l'argent au patronat sont bonnes puisque l'argent est le seul langage qu'il comprend. Les injonctions et les lock-outs renforcent le pouvoir des patrons alors les syndiqué-e-s doivent employer des moyens pour contrebalancer le rapport de force. En effet, il faut voir cela comme un balancier. C'est ceux et celles qui vont savoir peser le plus dans celui-ci qui vont gagner. La légalité emprisonne, de défaite en défaite, les travailleurs et travailleuses dans la domination patronale. En ce moment, les syndiqué-e-s n'ont pas vraiment de rapport de force. Après plusieurs mois de lock-out, la situation ne bouge presque pas et des patrons arrogants vont jusqu'à dire qu'ils seraient prêts à tenir encore 1 an. Il est grand temps de montrer aux patrons de quel bois se chauffent les travailleurs et travailleuses. Bloquez vos lieux de travail pour que plus personne ne puisse y entrer. Manifestez sur les grandes artères des villes de la région. Sortez votre frustration. Criez plus fort pour que personne ne vous ignore!

(la suite de "On le sait bien")

Les cadres, allié-e-s des patrons, se sont servis des avis disciplinaires pour affaiblir les syndiqué-e-s sur le terrain juridique et poursuivre la production de profits en plein lock-out.

Si le patronat et ses larbins voient d'un mauvais œil la moindre revendication des travailleurs et travailleuses, c'est qu'il est conscient de la nécessité de maintenir un rapport de domination pour préserver sa position de privilège dans la société. Les menaces de fermeture, malgré les hausses de profits, ne sont guère nouvelles. Il y a pourtant longtemps que l'on n'a pas vu la classe travailleuse aussi affaiblie dans le bras de fer qui l'oppose aux patrons. Il faut cesser de se faire berner. Il faut être fou pour croire que le capitalisme est un horizon indépassable ; que c'est le moins pire des systèmes. Il faut être fou pour croire que l'action illégale (lignes de piquetage dures, occupations, manifestations spontanées,…), base véritable des premiers syndicats ouvriers, n'est plus utile à des employé-e-s conscients et conscientes de leurs intérêts communs. Seule la lutte paie!



Le Collectif anarchiste Emma Goldman est une organisation politique active dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean depuis 2008. Nous militons pour des mouvements sociaux combatifs et l'émergence d'une gauche libertaire large et ouverte. Nous sommes affilié-e-s à l'Union Communiste Libertaire et distribuons le journal Cause Commune et le bulletin régional Le Pic-Bois. Identifié-e-s au courant historique et international du communisme libertaire, nous participons au développement théorique et à l'implantation de ces idées et pratiques.

Collectif Emma Goldman